

Image not found or type unknown



salaires payer en plusieurs fois

Par **static66_old**, le **12/12/2007** à **20:18**

bonjourrn l'entreprise qui m'emploie est sujette à des problèmes (nos salaires du mois de novembre ont été payés en 2 fois)rn si ces difficultés sont si dures et que nos salaires ne sont pas payés, quels sont nos droits ?rn avons-nous le droit de refuser de travailler ? rn quelle doit être notre attitude vis-à-vis de notre patronrn merci pour votre réponse